

Sondage ODA - Pro bono

Q11 Qu'est-ce qui vous inciterait à faire du travail "pro bono" ou inciterait votre Etude à l'encourager?

Répondues : 63 Ignorées : 112

#	Réponses	Date
1	Je pense que la plate-forme de l'ODA pourrait inciter l'Etude à prendre des dossiers pro bono. L'élément marketing pourrait aussi jouer un rôle.	27/09/2014 11:42
2	L'étude pourrait être encouragée par l'existence d'un programme spécifique permettant d'identifier les dossiers dans lesquels une intervention pro bono serait justifiés. La création d'une plateforme pourrait répondre à ce besoin. En dehors de l'aspect lié à l'organisation, il s'agissait de permettre aux avocats de s'extraire de la logique quotidienne afin d'offrir de temps en temps l'expertise nécessaire.	22/09/2014 11:05
3	Mise en place d'une plateforme ou organisation logistique permettant d'identifier des mandats ponctuels.	17/09/2014 09:14
4	Une vision claire structurée et officielle de la nécessité de développer ces activités	13/09/2014 14:44
5	L'obligation pour les membres de l'ODA de s'occuper d'un cas pro bono par année serait une bonne idée.	02/09/2014 14:09
6	l'aide bénévole	01/09/2014 16:53
7	si l'on pouvait le transformer en un outil Marketing.	26/08/2014 10:57
8	Une meilleure reconnaissance par les autorités de procédure et l'AJ de l'immense travail fourni par les pénalistes et les civilistes dans les dossiers à l'AJ. Peut être faudrait il une facturation horaire différente selon les activités effectuées, mais au moins que toutes les activités soient rémunérées par l'AJ. par ex: une facturation moins grande pour les déplacements, téléphones et courriers usuels et plus élevées pour les recherches juridiques, analyse des décisions et assistance en audience	25/08/2014 11:25
9	Reconnaissance au sein de barreau	21/08/2014 10:17
10	Moins de barrières en matière de communication et de méthode. Soutien accru aux modes alternatifs de résolution des conflits.	20/08/2014 12:50
11	Une sorte de reconnaissance officielle ou d'un organisme professionnel (pas seulement OdA)	20/08/2014 12:11
12	Une cause que je souhaiterais soutenir, peu importe sa nature	19/08/2014 21:39
13	je suis prête à faire du travail Pro bono	19/08/2014 11:52
14	un subventionnement par des tiers	19/08/2014 11:07
15	Il n'y a pas de règle ou de typologie. C'est au cas par cas.	19/08/2014 10:57
16	Il serait envisageable de développer un certain benchmark qui permettrait de classer les études selon le nombre d'heures par avocat investies dans du travail "pro bono".	19/08/2014 10:53
17	des structures	19/08/2014 10:52
18	rien de plus qu'actuellement, je le fais avec plaisir pour ma conscience.	19/08/2014 10:43
19	L'intérêt et la nécessité ressentie.	19/08/2014 10:27
20	un engagement pour une cause	19/08/2014 10:22
21	Organiser un fonds "pro bono", à l'image du système des bourses, qui permettrait de défendre une cause qui en vaut la peine	19/08/2014 10:13
22	Une activité très rentable permettant de pouvoir se consacrer également à des activités pro bono	19/08/2014 10:09
23	Plus de reconnaissance pour l'Etude.	19/08/2014 10:08

Sondage ODA - Pro bono

24	1) Le fait qu'un nombre important d'études concurrentes affichent une pratique importante du pro bono pourrait je pense inciter mon étude à le faire. 2) Si dès la formation universitaire des avocats (et donc y compris de ceux qui sont / ont été amenés à devenir associés), le pro bono avait été présenté comme un des fondamentaux de l'avocat 3) Une plus grande demande des clients et autres quant à l'implication de l'étude pour du pro bono.	04/08/2014 09:12
25	Que je puisse l'effectuer sans que cela signifie obligatoirement et uniquement du travail le soir et le week-end.	23/07/2014 14:28
26	apporter mes compétences professionnelles à une cause charitable.	17/07/2014 16:44
27	Un financement en vue de la prise en charge des frais et honoraires.	16/07/2014 15:03
28	Pour les raisons expliquées ci-dessus, je suis suffisamment motivé pour faire du travail pro bono. Le problème a été d'identifier les opportunités appropriées pour un avocat étranger à Genève pour faire le travail pro bono.	15/07/2014 13:13
29	IMAGE REPUTATION	12/07/2014 18:18
30	outil marketing	10/07/2014 17:17
31	Une meilleure reconnaissance du travail accompli	08/07/2014 14:32
32	Avoir plus de temps à disposition.	07/07/2014 15:54
33	Aux USA les activités pro-bono sont publiées et les études qui font un effort particulier (règlements internes soutenant cette activité, engagement utilisant aussi la réputation de l'Etude (par exemple pour les droits de l'homme, etc.) sont publiés, parfois sous une forme susceptible d'être reprise par la presse). Mais je pense qu'à Genève on passerait beaucoup de temps à rechercher des critères parfaits pour arriver finalement à un résultat ne justifiant aucunement les efforts pour promouvoir ce type d'activité. Il me semble donc plus judicieux de rappeler aux avocats stagiaires que les activités pro-bono sont un devoir citoyen, un devoir sociétal, et que les patrons d'étude sont invités à soutenir ce genre d'activités, avec un rappel régulier par le biais de la lettre de l'OdA, citant des exemples de confrères qui ont beaucoup donné et rappelant qu'il y a aussi d'autres façons de faire profiter la société de nos connaissances ou talents particuliers, hors de "notre business" quotidien. Cela peut aussi inclure du temps consacré à des fonctions électives, y compris au sein de l'OdA ou de la FSA.	04/07/2014 12:53
34	Un revenu minimum assuré :)	01/07/2014 14:06
35	Reconnaissance et structuration au niveau de l'Etude	01/07/2014 09:32
36	?	30/06/2014 15:59
37	Il faudrait que la cause défendue me tienne à coeur.	30/06/2014 15:43
38	avoir plus de temps, déductibilité fiscale, que cela s'inscrive dans une véritable culture au niveau genevois	30/06/2014 14:40
39	Plus de reconnaissance.	30/06/2014 13:45
40	un niveau de rentabilité par ailleurs satisfaisant de l'Etude	29/06/2014 17:33
41	Avoir plus de temps libre !	29/06/2014 12:17
42	La mise en place d'une structure qui permette d'obtenir des informations sur les opportunités disponibles en matière de travail pro bono.	29/06/2014 07:01
43	La prise en compte de cette activité dans le rendement (l'atteinte des objectifs) au sein des Etudes	28/06/2014 08:32
44	L'intérêt de la cause	27/06/2014 18:35
45	C'est déjà le cas.	27/06/2014 18:27
46	Etre fourni en causes qui relèvent du pro-bono, et du bien public.	27/06/2014 13:44
47	Rien, ce n'est jamais confortable.....et pourtant mes convictions m'incitent à laisser la porte entr'ouverte.....et nombreux sont ceux qui la franchissent.	27/06/2014 12:56
48	Pour l'étude: peut-être une certaine visibilité. A titre personnel: le sentiment de soutenir utilement une cause chère.	27/06/2014 12:09
49	Une obligation légale ou si cela était la condition pour accéder à certains mandats rémunérateurs. Peut-être la reconnaissance par le monde académique.	27/06/2014 11:44
50	Ca fait partie intégrante du serment d'avocat, dont l'activité ne doit pas se résumer à des activités rémunérées. L'avocat est un acteur social (en ce qui concerne l'aide aux victimes en masse de la crise économique) et un acteur idéal en ce qui concerne la défense des droits de l'homme.	27/06/2014 11:44

Sondage ODA - Pro bono

51	Avoir plus de temps!	27/06/2014 11:42
52	Me donner encore plus de temps de travail	27/06/2014 10:55
53	Une meilleure reconnaissance du travail effectué, les travaux gratuits étant souvent déconsidéré et les clients moins impliqué dès lors que la prestation ne leur coûte rien.	27/06/2014 10:39
54	Une reconnaissance plus marquée de ce travail par la profession et par le public (le pro bono peut être perçu comme l'activité des "avocallons" à l'extérieur) + une évolution des rankings vers la prise en compte de ces activités.	27/06/2014 10:34
55	Une bonne cause!	27/06/2014 10:33
56	Pouvoir identifier les mandats qui s'y prêtent	27/06/2014 10:26
57	Avoir plus de mandats fortement rémunérateurs	27/06/2014 10:18
58	Une action de l'ODA (cycle de conférences, séminaires, groupe de réflexion, etc.) visant à valoriser l'activité pro bono.	27/06/2014 10:08
59	C'est avant tout une décision prise au cas par cas, en fonction des situations et des besoins du client.	27/06/2014 10:08
60	Mon envie d'aider	27/06/2014 10:08
61	Rien de plus qu'actuellement, mais il est vrai que le temps manque pour faire du pro bono en plus de la charge de travail constante.	27/06/2014 10:08
62	travailler sur des affaires qui peut être sorte de l'ordinaire, prodiguer des conseils dans de nouveaux domaines qui nous permettent également d'apprendre plus de choses dans certaines matières. Egalement avoir à l'avenir des mandats onéreux de la part des clients satisfaits par nos compétences lors de notre travail pro bono.	27/06/2014 10:07
63	Que l'ODA s'intéresse à la question, déjà.	27/06/2014 10:06